

L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

ABONNEMENTS

France. — Un an 10 fr.
Autres pays. — Un an. 15 fr.

Rédacteur
Edmond PONARD
TÉLÉPHONE 74

Bureaux
MAISON DU PEUPLE
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

La sixième épuration de poudre noire a produit la somme de 36.057 francs.
Au non des malades, présents et futurs,
merci !

La SITUATION et les SALAIRES

Les raisons de notre attente

Après l'article publié sous ce titre dans le précédent Bulletin, nos camarades seraient en droit de s'étonner que la promesse de revendication qu'il contenait n'ait pas eu de suite.

Bien que chacun en ait deviné les raisons, nous ne croyons pas inutile de les préciser, ne serait-ce que pour fixer ce point d'histoire corporative.

Les événements vont vite et ne préviennent pas.

Lorsque, vers le 15 octobre dernier, j'écrivais en toute bonne foi l'article rappelé ci dessus, la livre était cotée autour de 170 et semblait devoir se maintenir à cette hauteur. Le florin valait 14 francs. Le franc belge ne marquait que trois ou quatre points d'écart avec le nôtre.

Rien ne faisait prévoir ce qui allait se passer.

Puis, brusquement, le franc, comme atteint de folie, commence une gymnastique désordonnée.

En quelques jours la livre tombe au-dessous de 150, puis de 140 et le 20 novembre elle est à 127.

Le florin passe de 14 francs à 10,55. Il est vrai que ces cours se relèvent sensiblement dès le lendemain.

Mais, au milieu de ces brusques déplacements de cours en sens contraire, comment discerner une tendance ?

Pour le moment, une seule chose est

certaine : la valeur de nos salaires, exprimée en or, est sensiblement changée.

Mais il est un fait autrement gros de conséquences.

Tandis que notre franc montait, que nos salaires se valorisaient (au seul point de vue international, bien entendu) le franc belge qui, entre temps avait été stabilisé, ne bougeait plus.

Et au lieu des trois ou quatre points d'écart existant au 15 octobre entre les deux monnaies, on constate actuellement une différence qui le 20 novembre atteignait 27 points.

Ces 27 points, cette différence de 27 % qui s'est créée entre la valeur-or des salaires belges et français, compense en grande partie la différence qui existait antérieurement entre les salaires des ouvriers diamantaires belges et français.

Il est inutile d'insister sur ce fait. Chacun comprendra les raisons d'élémentaire prudence qui nous ont commandé de surseoir à notre revendication.

Le tragique de la situation actuelle, c'est qu'en dépit de la reprise du franc, les prix de la plupart des denrées nécessaires à la vie continuent de monter.

Et tandis qu'en raison de la situation exposée plus haut, il n'est pas possible

en ce moment de faire augmenter nos salaires, le coût croissant de la vie rend chaque jour cette augmentation plus nécessaire....

Pour nous, diamantaires, une augmentation ne serait possible que si nos camarades belges augmentaient leurs tarifs.

Nous croyons à peu près certain que la stabilisation du franc belge, dans les conditions auxquelles elle a été réalisée, aura pour résultat inévitable une augmentation de la vie en Belgique.

Nous ne savons pas encore dans quelles proportions cette augmentation du coût de l'existence s'est manifestée jusqu'à ce jour.

En tous cas, jusqu'à présent, nous ne sommes informés d'aucun changement dans les tarifs.

Souhaitons que les efforts de nos amis, secondés par les événements, nous aident à rompre le cercle infernal dans lequel nous sommes enfermés.

Une question se pose : Cette reprise du franc est-elle durable ? S'accentuera-t-elle, ou au contraire, le franc reprendra-t-il tout ou partie du terrain gagné ?

Bien imprudent qui risquerait un diagnostic ! Le change a déjà tant de fois irréverencieusement bousculé les prédictions de nos augures que la prudence s'impose.

Il n'est toutefois pas interdit de faire quelques réflexions inspirées par le simple bon sens.

Cette reprise du franc est-elle justifiée ? Il n'y paraît guère au moment où l'on annonce que presque toutes nos récoltes sont déficitaires, où il est certain que nous devrons avoir largement recours aux achats étrangers pour notre ravitaillement en farines, pommes de terre, etc., où le vin accusant un déficit de 25 % nos exportations seront sensiblement réduites....

A moins que l'influence de la balance commerciale sur la tenue des changes, dont on nous a tant rabattu les oreilles, ne soit qu'un simple bobard, ce n'est pas ce qui peut expliquer la reprise du franc.

Retour à la confiance alors ? Certes,

M. Poincaré a réussi à rassurer les possédants en éloignant d'eux lamer calice de l'impôt sur le capital, en reportant presque toute la charge sur les petits, les humbles... Mais combien de temps durera cette confiance ? Déjà, en raison de cette revalorisation brusquée, apparaissent les avant-coureurs d'une crise économique ; dans certaines industries le chômage apparaît, des industriels annulent des commandes... Symptôme inquiétant : le Ministre du Travail s'occupe des Commissions paritaires chargées de répartir des secours aux chômeurs....

De toutes parts s'élèvent des protestations.

Que deviendra la fameuse confiance, lorsque industriels, courtiers et commerçants, fabricants et intermédiaires, tout ce qui compte dans la société capitaliste, sera frappé au porte-monnaie ?

Quelques opinions

C'est donc peut-être là un épisode fragile de l'histoire des changes...

Ce n'est un secret pour personne que les experts avaient, dans leurs calculs, fixé la valeur du franc un peu au-dessus de 160 par rapport à la livre...

(Louis DAUSSET. — *L'Information*).

Si, comme il y a lieu de le croire, les banquiers étrangers qui jouent à la hausse du franc, parviennent à réaliser un bénéfice auquel le déplacement des cours assigne un chiffre formidable, il est à craindre que, mis en goût, ils ne recommencent leur opération dans le sens qui leur paraîtra le plus favorable à leurs intérêts, exclusivement.

(*L'Information*).

Il est douteux que le franc puisse être maintenu au niveau actuel, sans une action draconienne à l'intérieur.

(*Westminster Gazette*).

La situation du franc est instable et le moindre incident défavorable pourrait amener une rechute.

M. Poincaré semble avoir perdu le contrôle du marché qui est maintenant à la merci de la spéculation internationale.

(*Financial News*).

**

Comme on le voit, l'incertitude est grande quant à l'avenir de notre monnaie.

En attendant ce qui va se produire, chacun se tient sur la réserve. Il en résulte fatallement un ralentissement des affaires.

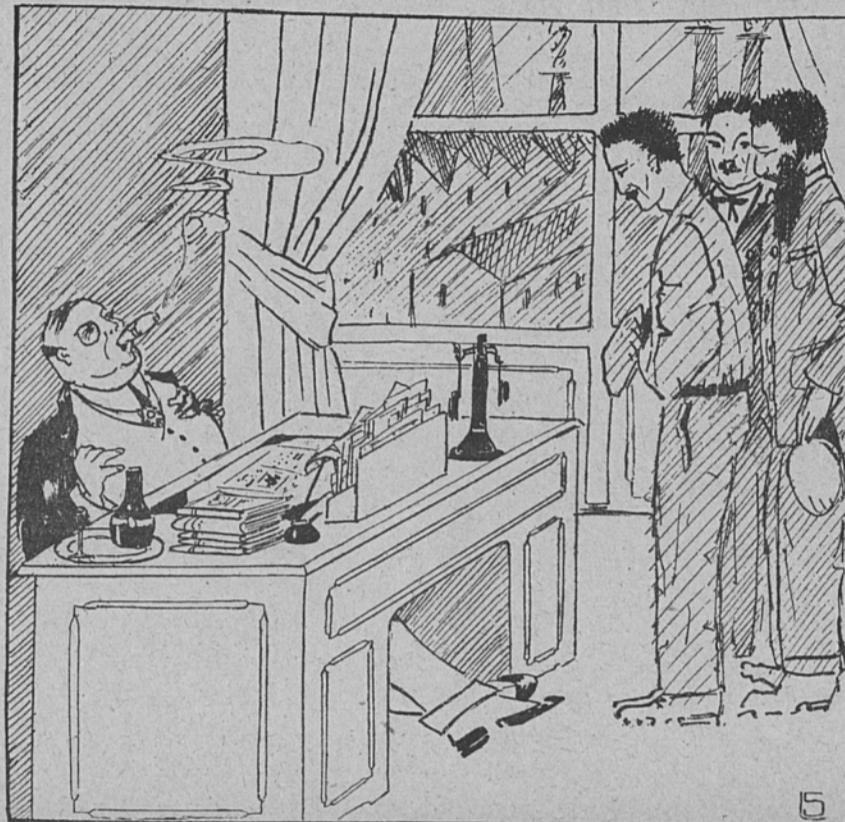
En ce qui nous concerne, la même attitude nous est commandée. Attendons d'y voir un peu plus clair pour entreprendre aucune action.

Nos camarades peuvent être sûrs que ce n'est pas par désir d'inertie que le Comité de l'Union a décidé de surseoir à la revendication projetée. Cette décision était imposée par les circonstances.

Nous demeurons attentifs aux événements. Le temps est passé des actions folles. Restons vigilants et sérieux.

E. PONARD.

Histoire d'une demande d'augmentation de salaires



Une augmentation ! Vous n'y pensez pas, avec cette situation si difficile !

La délégation. — Monsieur, notre syndicat, au cours de sa dernière Assemblée générale, a décidé de vous demander une augmentation de salaires.

Le patron. — Encore ! ! !...

La délégation. — Le coût de la vie augmente chaque jour et avec nos salaires actuels, nous sommes obligés de nous restreindre toujours davantage !

Le patron (hargneux). — Vous ne faites que votre devoir de Français. N'oubliez pas que nous vivons dans une ère de restriction !....

La délégation. — Ce n'est que trop vrai, mais allez donc faire comprendre ça à nos gosses. Quand ils demandent des tartines, la mère est obligée de leur mesurer le pain et quant à la confiture, c'est bernique à présent. Les fruits sont rares, leur prix est inabordable pour nous. Et le sucre, donc !...

Un membre de la délégation. — Pourtant les raffineurs réalisent quelque chose comme bénéfices ! La Confédération...

Le patron (se fâchant). — Si la Confédération générale des planteurs de betteraves a demandé, il y a quelques années, des poursuites contre les raffineurs, ce n'était que la suite de rancunes personnelles, d'ambition même. La **Justice** s'est prononcée et, vous m'entendez bien, la **- Justice - française** a - dit - qu'il - n'y - avait - pas - eu - de - spéculation - illicite - !

La délégation. — Pourtant, Monsieur, il est un fait qui saute aux yeux, c'est que le coût de la vie augmente sans cesse et comme le loyer, l'habillement, le chauffage sont des

choses dont on ne peut se passer, il faut se rattraper sur la nourriture.

Le patron (changeant de tactique). — Enfin nous sommes d'accord parce que logés à la même enseigne. Moi non plus, je ne puis restreindre les dépenses que m'occasionnent habillement, chauffage, entretien d'habitation, etc... C'est sur la nourriture que je dois équilibrer mon budget et je serai l'un des premiers à respecter l'arrêté de M. le Préfet, nous ordonnant de ne pas consommer plus de deux plats de viande par repas et croyez bien que c'est avec joie que j'accomplirai mon devoir de Français.

Un membre. — Hélas, si ça continue nous, ouvriers, n'auront même plus un plat de viande par semaine...

Le patron (feignant n'avoir pas entendu). — Il faut voir la situation telle qu'elle est. La vie des patrons n'est pas si rose que vous vous l'imaginez. Ah ! si vous connaissiez toutes les difficultés que nous avons à surmonter !

La baisse du franc, nous oblige à acheter nos marchandises toujours plus chères et.....

La délégation. — Oui, mais comme vous vendez à l'étranger, vos prix de vente augmentent en même temps et dans une proportion au moins égale.

Le patron (poursuivant). — Vous vous plaignez parce que le pain augmente ! Mais vous ne connaissez pas le souci que les matières premières nous occasionnent, tout augmente dans des proportions formidables et depuis plusieurs mois, nous travaillons à perte. Si nous n'avons pas arrêté l'usine, c'est pour ne pas jeter la misère chez nos ouvriers que nous estimons tous comme d'honnêtes

hommes, de bons travailleurs qui comprennent que s'ils ont des difficultés, leur patron a à faire face à de plus nombreuses et sérieuses encore.

Un délégué (in-petto). — Nous ouvrirons une souscription en sa faveur !

Le Secrétaire. — Cependant notre demande n'a rien d'exagéré. Nous connaissons l'état actuel du marché. Nous savons que les affaires sont bonnes et actives. Et nous savons fort bien aussi que nos tarifs de main-d'œuvre sont au-dessous des tarifs de nos camarades étrangers.

Ces circonstances vous donnent certainement l'occasion de réaliser de beaux bénéfices. Il n'y a d'ailleurs qu'à voir le nombre des patrons qui s'établissent et leur rapide progression pour être convaincu que le métier n'est point mauvais !

Le patron. — Je vous assure que vous vous trompez étrangement. Je voudrais que vous puissiez m'accompagner dans mes tournées chez mes clients : vous vous rendriez compte que les affaires ne sont pas si faciles et ne laissent qu'un petit bénéfice, lorsque nous ne sommes pas obligés de vendre à perte. La concurrence étrangère ne nous le permet pas.

Cependant je ne veux pas être intransigeant et il y a sans doute un moyen de nous entendre. Pour obtenir le salaire que vous demandez il n'y a qu'à prolonger un peu la journée de travail : venir un peu plus tôt le matin, demeurer un peu plus longtemps le soir. Ainsi tout le monde serait content, sans compter que cette mesure, si elle était généralisée, serait propre à relever la situation économique de la France, qui est très mauvaise, vous le savez, du fait de la journée de huit heures qu'on peut qualifier de loi de la Paresse.

Mais, excusez-moi, mes amis. J'ai rendez-vous avec le Président de l'Association « Pour la Liberté du travail » et je dois être exact. Transmettez donc ma proposition à vos camarades et dites-leur bien qu'il m'est impossible de faire plus en ce moment pour eux.

Le patron s'en va et les délégués aussi.

Les délégués consternés devisent sous leurs parapluies, tandis que le patron s'éloigne en auto.

Un délégué. — Y va un peu fort, le Monsieur ! Un peu plus nous aurions été obligés de l'inviter à casser la croûte ! Et pourtant, il n'a pas l'air de s'en faire une miette.

Un autre. — Je t'crois ! Ses restrictions il n'a pas l'air de s'en ressentir !

Un troisième. — C'est pas tout ça ! Qu'allons-nous faire ? Allonger la journée de travail, ça n'a rien à faire ! Et puis en supposant que ça pourrait aller pour l'instant, c'est tout de même pas une solution, car la vie augmente toujours. D'ailleurs on n'en aurait que plus vite du chômage et on sait assez qu'à chaque crise les tarifs baissent.

Le premier. — C'est les copains qui vont être contents lorsqu'ils apprendront le résultat de notre délégation !

Le second. — Comment faire pour obtenir satisfaction ? Insister auprès du patron. Il n'a pas l'air de vouloir lâcher quelque chose !

Le troisième. — Je ne vois qu'un moyen : la grève.

Un autre. — Evidemment, mais la caisse n'est guère forte. Si la lutte se prolonge nos fonds seront vite épuisés. Il y a bien la solidarité des autres corporations, mais il faut commencer à agir par nos propres moyens.

Le Secrétaire. — Nous ne pouvons donner qu'un avis. Demain, à la réunion générale nous mettrons les camarades au courant de la situation sans leur cacher le risque que nous courrons d'aller à un conflit en ce moment avec nos faibles moyens. Ils se prononceront en toute liberté. Ensuite, nous agirons pour le mieux...

Histoire d'une demande d'augmentation de cotisations



Vous l'entendez ! Une augmentation de la cotisation ! Mais nous ne gagnons pas assez.

Le lendemain. — La délégation rend compte à l'Assemblée générale de sa démarche auprès des patrons pour obtenir une augmentation de salaires. L'échec subi provoque un sérieux mécontentement, et, à l'unanimité, l'Assemblée décide d'envoyer une nouvelle délégation, et, s'il y a refus, la grève éclatera peut-être.

Le Président. — Camarades, l'ordre du jour appelle la discussion sur l'augmentation de la cotisation. La parole est au Secrétaire.

De nombreuses voix. — Encore !

Le Secrétaire. — Nous avons maintenant à discuter une question d'une importance vitale pour notre syndicat : celle de la cotisation syndicale !

Tout augmente dans des proportions formidables, et le Syndicat, pas plus que qui-conque, n'échappe aux rigueurs de la vie chère.

Ainsi cette réunion que nous avons du

convoquer un peu précipitamment pour rendre compte de notre délégation, a été convoquée d'abord par les moyens ordinaires, c'est-à-dire que nous avons dû envoyer des convocations dans tous les ateliers et individuellement à tous nos adhérents isolés. Nous avons, en outre, fait donner un coup de tambour dans la crainte que nos convocations, envoyées un peu tardivement, n'aient pu toucher tous nos adhérents. Or, pour les convocations revêtant un caractère d'urgence, l'affranchissement est actuellement de 0 fr. 25. Il n'y a pas très longtemps encore, il était de 0 fr. 05. Le prix en a donc été majoré cinq fois. Le tambour de ville a également augmenté ses prix. Toutes les fournitures ont aussi augmenté dans d'énormes proportions. Le papier vaut plus de dix fois son prix d'avant-guerre et chaque fois la facture de notre journal augmente.

Or, tandis que le prix de toutes choses a été multiplié au moins par cinq, notre cotisation syndicale n'a fait que doubler...

Comment s'étonner dès lors qu'aujourd'hui nous soyons à nouveau obligés de poser la question ?

Une voix. — Avant de poser la question il aurait fallu au moins préparer l'opinion des camarades.

Le Secrétaire. — Depuis longtemps nous nous y employons. Il ne se passe pas une réunion sans que nous parlions de cette question et nous profitons de tous nos comptes rendus financiers pour attirer là-dessus l'attention des camarades. Les faits sont d'ailleurs d'une telle évidence que de longues explications ne devraient pas être nécessaires.

L'affranchissement des lettres est passé à 10 sous. Et pourtant il faut bien écrire.

Les nécessités de notre propagande qui rayonne sur plusieurs départements, nécessite des déplacements de plus en plus onéreux.

L'Union des Syndicats, la Bourse du Travail et la Fédération, victimes elles aussi de cette situation, ont augmenté le prix de leur timbre.

Une voix. — Personne ne les a obligées.

Le Secrétaire. — Si nous n'apportons aucun remède à cette situation, il arrivera un moment où nous ne pourrons plus envoyer de délégués aux Congrès, ou nous serons encore obligés de réduire notre propagande déjà insuffisante, ou nous devrons supprimer notre bulletin ou réduire son format.

Est-ce cela que vous voulez ? (*Murmures indistincts dans la salle*).

Le Secrétaire, poursuivant. — Il faut donc réagir car nous sommes sur une pente dangereuse pour la vitalité de notre organisation.

Il faut bien tenir compte que chaque nouvelle augmentation de la cotisation nous permet de donner des avantages plus grands à nos adhérents.

Rappelez-vous, camarades, que lors de la dernière augmentation nous avons doublé le taux des secours de maladie. Or, c'est là une mesure qui, nous nous en rendons compte, a été bien accueillie par les intéressés. Nous en trouvons la preuve dans le fait que le nombre des feuilles de maladie a augmenté sensiblement. N'est-ce pas la preuve qu'auparavant le taux de nos secours était dévenu dérisoire puisqu'il était négligé par les camarades ?

Cela nous a aussi permis de doubler l'indemnité du Sou du Soldat. Malgré cela, la somme envoyée est encore bien faible si l'on considère le coût du moindre plaisir.

En dehors du point de vue des avantages immédiats que cela nous permet de procurer à nos membres, il est un autre côté de la question non moins important.

En raison de la dépréciation du franc, l'encaisse de notre organisation est loin de représenter la valeur et par conséquent la force qu'il possédait autrefois.

La dernière augmentation de la cotisation nous permet, certes, de faire quelques bénéfices et d'augmenter notre avoir, mais d'une façon encore insuffisante.

Il faut envisager le cas où nous aurions à soutenir une grève de quelque importance et de quelque durée. La discussion qui s'est produite tout à l'heure nous montre que cette éventualité ne saurait être exclue.

Il faut donc de toute nécessité que notre Caisse soit en mesure de venir effectivement en aide aux grévistes.

Il ne faudrait pas déduire de cela que nous rechercherons systématiquement la

grève. Vous savez au contraire que nous avons toujours fait notre possible pour l'éviter. Nous sommes certains au contraire que fortifier toujours plus notre caisse sera diminuer considérablement les chances de grève, car le patronat, sachant que nous sommes armés pour la lutte, y regardera à deux fois avant de nous acculer à un conflit. (*La salle paraît conquise*).

Le Secrétaire. — Mais, pour arriver à cela, c'est-à-dire :

1^o Pour donner à nos membres des avantages immédiats plus grands ;

2^o Pour donner à notre organisation une puissance de résistance accrue,

Il est nécessaire d'augmenter assez sensiblement le taux de la cotisation actuelle. (*Un froid, puis quelques murmures*).

Une voix. — Dis donc, tu nous prendras pas pour Rothschild ?

Une autre voix. — Personnellement je suis d'accord, mais jamais la majorité des camarades ne consentira. Nous aurons des démissions en masse.

Une autre voix. — Tant pis si notre nombre diminue. La qualité vaut mieux que la quantité.

Le Secrétaire. — Camarades, les craintes émises ne sont pas nouvelles. Elles se sont manifestées à toutes les augmentations de cotisations demandées. Or, jamais nous n'avons eu de défctions à la suite d'augmentations de la cotisation. Je suis convaincu que cette fois encore il en sera de même, et qu'ainsi nous pourrons avoir et la qualité et la quantité.

Nos camarades consentiront si tous ceux qui comprennent la nécessité de l'augmentation veulent bien leur expliquer nos arguments, s'obstinent à leur faire partager cette compréhension.

Songez à ce qu'il serait possible de faire. En dehors de l'amélioration des caisses existantes, nous pourrions prendre d'autres initiatives : créer par exemple une caisse de pensions pour nos vieux camarades et nos invalides...

Un collecteur. — Si vous croyez que c'est facile de leur faire lâcher quelques sous de plus !

Une voix. — Il y en a bien qui en donne 40 au cabaret sans rechigner et ça ne leur rapporte que la satisfaction d'une légère.... (*bruit*).

Un gouailleur. — Oui, mais ça leur fait du bien immédiatement !

Le Secrétaire. — Allons, camarade, la discussion s'éternise et s'éloigne de l'objet de la réunion.

Un assistant demande la parole. — Je constate qu'à chaque réunion la question revient sur le tapis. Vous n'avez pas l'air de vous douter qu'avec les salaires que nous gagnons, il nous est impossible de verser davantage. Le syndicat doit d'abord nous faire augmenter et après on verra. Pratiquez le système D. si vous voulez et si vous n'avez pas assez de ressources augmentez le nombre de vos syndiqués.

Le Secrétaire. — Il faut trancher la question une fois pour toutes. Pour cela, soyons logiques et n'ayons pas peur de dire la vérité. D'abord vous tenez le même langage que le patron. Celui-ci vous a dit qu'il ne pouvait pas augmenter les salaires parce que

la situation économique est mauvaise. C'est un prétexte. Vous, vous dites que vous ne gagnez pas assez pour que vos cotisations soient augmentées. Pourtant 40 sous, ça représente le prix d'une chopine. Le patron sait que nous n'avons presque rien en caisse, c'est pourquoi, il ne nous craint pas. Nous vous demandons de faire un léger effort pour vaincre cette résistance et vous n'acceptez pas ! Nous tournons donc dans un cercle vicieux.

Autre chose. Vous demandez l'échelle mobile des salaires. C'est juste. Mais pourquoi pas l'échelle mobile des cotisations syndicales ? Un patron m'a dit un jour : « Vous demandez toujours des augmentations de salaires et vous êtes incapables de maintenir vos cotisations syndicales en rapport avec le coût de la vie. Commencez donc par faire appliquer vos principes dans vos organisations et après vous serez logiques en réclamant l'échelle mobile des salaires ».

C'est à vous qu'il appartient aujourd'hui de répondre à ce patron (*des conversations animées s'engagent*).

Plusieurs voix. — Que l'on fasse un référendum. Comme cela chacun pourra dire ce qu'il pense.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité. Tous les adhérents seront consultés individuellement.

Ces clichés et ces articles ont été publiés sous la signature de « Louise », dans *Le Producteur*, organe de l'Union des Syndicats Confédérés du Territoire de Belfort. Nous avons jugé bon de les reproduire (en les adaptant quelque peu).

Nous attirons sur eux l'attention pressante de tous les syndiqués de province dont les cotisations, malgré les efforts accomplis, ne sont pas en rapport avec la situation.

Dans les Centres

FRANCE

Saint-Claude et ses sections. — La situation demeure stationnaire. En dépit du ralentissement des affaires signalé d'autre part, il n'y a pas de chômeurs dans la région.

— Par décision du Conseil Syndical, une récompense a été décernée aux trois jeunes adhérents qui, après avoir suivi avec assiduité les Cours professionnels, ont obtenu à la suite de l'examen annuel, leur certificat d'aptitude professionnelle. Ce sont M^{es} Ernestine Debernard et Henriette Mathieu, et Paul Dubois.

Nous espérons que cela constituera un encouragement pour les apprentis actuels.

Jusqu'à présent d'ailleurs la fréquentation des apprentis diamantaires est bonne. C'est la meilleure preuve de la valeur de l'enseignement qui leur est donné, tant par les dévoués professeurs du Collège que par le professeur technique, M. Léon Bouvard, qui a bien voulu recommencer cette deuxième année d'enseignement. Espérons que tant d'efforts ne seront point perdus et que de ces Cours sortiront une pléiade de bons professionnels.

— Les élections au Conseil des Prud'hommes ont eu lieu le dimanche 21 novembre, l'indifférence des électeurs ayant nécessité un second tour de scrutin. Notre camarade Henri Regad, candidat de l'organisation, a obtenu l'unanimité des suffrages. Il remplace, au Conseil des Prud'hommes, M. Paul Rey, devenu patron.

Foncine-le-Haut. — Une nouvelle usine vient d'être créée dans cette localité, où cependant les deux usines existantes : celle occupée par la Coopérative *Le Diamant* (fondée par l'A. U. D.) et celle de M. Emile Dalloz, loin d'être occupées entièrement, suffisent amplement aux besoins de la population.

Cette nouvelle usine est, paraît-il, sortie de l'initiative de M. Faivre, maire de la localité, qui, bien que n'étant plus diamantaire depuis assez longtemps déjà, conserve pourtant le titre de Secrétaire du Syndicat Chrétien de Foncine.

Cette nouvelle usine serait occupée par une partie des ouvriers de l'atelier Emile Dalloz, dont tout le personnel adhère au Syndicat Chrétien.

Thoiry. — Le travail est toujours abondant, mais la qualité laisse à désirer.

Rien à signaler au point de vue syndical.

Taninges. — La situation dans notre centre est toujours la même et la qualité des bruts s'est quelque peu améliorée.

Felletin. — Si le travail reste abondant la qualité en est bien défectueuse et les salaires en souffrent.

Lyon. — La situation est bonne et la retaillle abonde en ce moment sur la place.

Les huit heures. — A l'heure où l'on parle beaucoup de la semaine de 40 heures, et où il faut faire tous nos efforts pour y aboutir, conformément aux décisions du Congrès de l'Alliance Universelle, ne devrait-on pas exiger l'affichage des heures de travail dans tous nos ateliers et veiller à ce qu'on n'y déroge pas ? Il est malheureux de constater que dans certaine maison de la place, les portes s'ouvrent de 7 heures du matin à 19 heures, et même que des ouvriers sont invités à venir travailler le samedi après-midi.

Camarades, à ces patrons qui ne recherchent que leur intérêt et non le vôtre, répondez comme il convient.

N. D. L. R. — Nous rappelons à nos camarades que l'affichage des heures de travail (48 heures par semaine) est obligatoire dans les ateliers. L'Inspecteur du Travail doit être en possession du double de l'horaire du travail affiché dans l'atelier. Au cas où cette formalité ne serait pas observée, en aviser l'Inspection du Travail. Lui signaler également si l'on travaille en dehors des heures affichées. Au besoin, revenir à la charge avec insistance pour qu'elle agisse.

E. P.

— Dans le dernier numéro de *L'Ouvrier Diamantaire*, j'ai signalé un certain Dalloz Elie, qui a adhéré au Syndicat dans le seul but de pouvoir travailler en attendant que sa place soit libre chez lui.

Ce cumulard, que la sale besogne ne rebute pas, ne craint pas de travailler certaine marchandise 10 % au-dessous du tarif syndical.

A cette brebis galeuse, qui cherche à détruire le travail de notre organisation, faites la chasse partout où il vous sera donné de la rencontrer.

— Un petit conflit a été sur le point de surgir au sujet de l'augmentation de la poudre dans une maison de la place. Après intervention du Syndicat, ce conflit put être évité.

— Il est rappelé à tous les camarades venant d'autres centres pour travailler à Lyon, qu'ils doivent se munir d'un certificat du Syndicat qu'ils quittent, sous peine de se voir refuser l'autorisation de travailler.

L. L.

Note du Trésorier. — Les camarades travaillant à domicile, en retard dans le paiement des cotisations, sont priés de bien vouloir se mettre à jour sous peine des sanctions prévues. F. R.

— En vue d'un prochain envoi de poudre noire, les camarades sont priés de bien vouloir faire parvenir aux camarades Laguin ou Rollet celle qu'ils détiennent, ainsi que les bouts de stèles en leur possession.

Nemours. — La situation est normale sur la place et il n'y a rien à signaler.

Paris. — La situation commerciale n'est pas brillante, chacun se plaint, la hausse brusquée du franc apporte la perturbation dans les affaires et si pour l'instant tout le monde est encore au travail, on sent bien que si une amélioration n'a pas lieu d'ici peu, il est à craindre un peu de chômage. Il n'y a pas lieu toutefois d'envisager l'avenir avec trop de pessimisme, la situation pouvant changer d'ici peu en raison de l'instabilité des changes. Quatre à cinq chômeurs à signaler sur la place.

— L'indemnité de vie chère est portée pour la période 15 novembre-18 décembre à 150 fr. 55 par semaine ; 48 % pour le travail à façon. Le franc monte et sa montée paralyse les affaires et la vie en fait autant, fait paradoxal et résultat d'une politique soi-disant d'union nationale.

— Le Conseil syndical a décidé l'adhésion à titre facultatif au Secours Ouvrier International.

— Nous avons le regret de faire part aux camarades des décès de nos camarades Arsen Fesdjian, mutilé de guerre, victime de la grande tuerie, et Goudeket, notre ancien dévoué garçon de recettes.

Que leurs familles trouvent ici l'expression de nos sincères condoléances.

— Un échange de vues a eu lieu entre une délégation patronale et une délégation ouvrière au sujet de l'apprentissage. Nous espérons que d'ici peu, après que de chaque côté la situation aura été examinée à fond, un accord interviendra à la satisfaction des deux parties.

— Le prix fondé par Mme Nathan Mund alloué à l'apprenti ayant donné le plus de satisfaction par son assiduité au travail et sa bonne conduite a été attribué pour cette année à notre petite camarade Micheline Péchon, fille de notre regretté camarade Péchon. Le jury était composé de MM. Elio et Van Amerongen et de nos camarades Bornet et P. Le Bon sous la présidence de M. David-Nillet, vice-président de la Chambre Syndicale des Négociants.

— Une semaine de propagande pour la Jeunesse Syndicaliste Diamantaire aura lieu en janvier prochain, à l'issue de cette semaine un grand bal de nuit sera donné au profit du groupe.

SUISSE

Du rapport de la Fédération Suisse des Ouvriers sur Métaux et Horlogers, pour l'année 1925, nous extrayons le fragment suivant concernant les diamantaires :

Les effectifs sont restés en 1925 ce qu'ils sont déjà depuis plusieurs années : 100 personnes occupées, dont 80 sont syndiquées, 60 à Bienn et 20 à Genève. Aussi le nombre des maisons n'a pas changé : 4 à Bienn et 4 à Genève, dont ici une coopérative ouvrière.

La marche du travail fut relativement bonne pendant toute l'année, cependant pas

assez sûre pour pouvoir entreprendre un mouvement sérieux pour le relèvement des tarifs. Toutefois, le prix du boart étant au court du deuxième semestre à la baisse, une démarche fut faite fin novembre auprès du Syndicat des patrons diamantaires pour obtenir que le prix de vente aux ouvriers fut réduit de fr. 20 à fr. 18 le carat. Sans aucune difficulté le Syndicat patronal se déclara d'accord de donner suite à notre demande à partir du 1^{er} janvier 1926, tout en faisant des réserves dans le cas où le cours remonterait.

Nous avons fait une sérieuse tentative pour organiser le personnel de la maison Vernain-Müller, à Genève, la principale maison en dehors de la Coopérative ouvrière. Ce personnel a perdu tout sentiment de solidarité et, malgré qu'il put se rendre compte des avantages offerts par la F. O. M. H., il est jusqu'ici resté sourd à notre appel.

Nous entretenons toujours d'excellentes relations avec l'Alliance Universelle Diamantaire, à laquelle nous versons le montant des cotisations pour les diamantaires syndiqués en Suisse dans notre Fédération ; comme aussi avec le camarade Edmond Ponard, secrétaire de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français, à St-Claude, qui nous tient toujours, soit par correspondances, soit par l'envoi régulier de *L'Ouvrier Diamantaire* au courant de la situation diamantaire en France, comme au point de vue international.

Au dernier congrès de l'A. U. D. qui se tint à Paris du 19 au 26 octobre 1925, les diamantaires suisses furent représentés par le camarade Philippe Eberlin, administrateur de la Coopérative genevoise des ouvriers diamantaire. Ce Congrès s'occupa particulièrement de l'application de la semaine de 40 heures et de l'introduction de vacances payées dans l'ensemble de l'industrie diamantaire.

Cependant, comme en Allemagne, en France et en Suisse la durée du travail est encore de 48 heures par semaine, il fut décidé que les diamantaires de ces pays devraient d'abord obtenir une réduction à 44 heures par semaine, pour se mettre au niveau des diamantaires belges et hollandais et permettre ensuite l'application de la semaine de 40 heures dans toute l'industrie.

Nous espérons que les maisons suisses montreront de la compréhension pour ce mouvement qui n'est pas dirigé contre le patronat, mais qui a pour but d'atténuer fortement les crises dont souffre périodiquement cette industrie de luxe.

Il faudra aussi que les diamantaires suisses fassent aboutir l'application des vacances payées, qui ont déjà trouvé chez nous une large application dans de nombreuses autres professions.

Genève. — Situation sans changement. Les bruts sont toujours assez durs. La situation est toujours très difficile pour les ouvriers diamantaires car toutes les demandes d'augmentation se heurtent au fait brutal de la concurrence belge et française.

Bienn. — D'une information privée nous parvient une nouvelle assez alarmante. Un camarade nous écrit qu'à partir du 1^{er} décembre, les ouvriers diamantaires ne travailleront plus que 40 heures par semaine. Les patrons déclarent qu'ils sont forcés de prendre cette décision « les affaires allant très mal ».

Pour le moment, nous ne voulons voir là que le résultat d'une situation locale particu-

rière, car d'aucun autre endroit, ne nous est parvenu une nouvelle aussi mauvaise. Espérons pour nos camarades de Biennne que cette réduction du temps de travail ne sera pas de longue durée.

BELGIQUE & HOLLANDE

La situation ne semble pas s'être modifiée sensiblement dans ces deux pays et le ralentissement des affaires ne semble pas avoir jusqu'à présent influencé grandement l'état du travail.

Valeurs Diamantifères et Marché des Diamants

En raison des fluctuations des changes les cours des valeurs de diamants (comme toutes les valeurs) ont subi des déplacements de cours considérables.

De Beers qui était à 3.035 fin octobre est descendue jusqu'à 2.310 le 19 novembre pour se relever trois jours après à 2.525 et retomber à 2.350 le 25 novembre.

De même Jagersfontein est passé de 640, dernier cours d'octobre à 462 le 19 novembre et à 501 le 25.

Cette baisse est proportionnellement beaucoup plus forte encore que celle du change. C'est ainsi qu'à Londres De Beers qui, il n'y a pas longtemps cotoit plus de 20 livres et n'en valait déjà plus que 19 1/4 fin octobre est tombée jusqu'à 17 1/16 le 19 novembre.

Cependant, les journaux financiers continuent à prédire un avenir brillant à cette valeur. Erreur ? Réclame ? Nous ne nous chargeons pas de répondre.



Sur tous les marchés on constate un ralentissement des affaires. Il faut dire que ces derniers mois, l'activité était telle que la demande était bien supérieure à l'offre, de sorte que cette accalmie, toute relative, n'a pas jusqu'à présent eu de graves répercussions sur le marché du travail. Les prix se maintiennent fermes.

La demande pour le brut est toujours grande. On avait tiré des conclusions assez pessimistes du fait que des acheteurs habituels avaient refusé leur « vue » au Syndicat de Londres. Or, il paraît que ce refus est dû à la mauvaise composition des lots.

D'Angleterre parviennent de meilleures nouvelles. Il paraît que l'activité y semble renaitre. M. J. Hillesum constate également dans *Le Grand Négoce* une légère amélioration du marché de Paris. Concluons sur cette note plus rassurante et espérons que les événements seront conformes à nos espoirs.

E. P.

LE BOORT

Le prix du boort est demeuré stationnaire. Voici les cours établis à Amsterdam à la date du 19 Novembre 1926 :

Boort	le carat 10 20 florins.
Débris de cliveurs —	8 16 "
Eclats..... —	4 08 "
Poudre pure.... —	4 08 "

LE BAL DE PARIS

Notre bal du *Rayon de Soleil* fut, comme toujours, un succès. Si nous avons le regret de constater un recul quant au nombre d'assistants, il n'en est pas de même pour la franche gaieté qui va toujours grandissant. Aux sons entraînans d'un jazz, les charmants couples n'ont cessé de danser jusqu'au matin. Une exhibition de « charleston » est venue nous prouver que l'heure n'était pas à rester sur place et qu'il fallait de l'action. Un grand cotillon avec lâché de ballons, fut aussi au programme.

Bonne soirée pour tous ceux qui furent des nôtres. Ils ne le regrettent sûrement pas.

A tous ceux qui, par l'achat de cartes, ou par leur présence, ont contribué au succès de cette soirée nous disons un chaleureux merci.

Oui, merci de tout cœur. Il est vraiment satisfaisant de voir à côté de nos camarades diamantaires (toujours les mêmes), des personnes ne faisant pas partie de notre métier nous apporter leur concours.

Mais que penser de ceux qui, par inconscience ou par égoïsme, ne daignent même pas prendre une carte ? Je me permets de mettre en regard de cette indifférence le chiffre fourni par le Club des Diamantaires, 9, rue Cadet, qui, à lui seul a participé au total de la recette pour une somme de 1.014 francs.

Qu'en pensent les quelques camarades de la Maison Poudjian (toujours les mêmes) et les camarades de la Maison P. Roux où pas une carte n'a été prise ? Voici que les patrons vous montrent le chemin de la solidarité. Nous espérons que la prochaine fois vous comprendrez votre devoir... et peut-être votre intérêt.

Pour terminer, remercions encore l'aimable société qui nous honora de sa présence et les généreux donateurs qui, par leur concours ont contribué au succès de notre fête.

Pour le Comité des Fêtes, Pierre LE BON.



Compte-rendu Financier du Bal donné le 9 Octobre à Paris au bénéfice du Rayon de Soleil

Vente de cartes	3.738 "
Vente de cotillons	122 "
Montant des dons	397 "
Total des recettes	4.257 "
Dépenses totales	2.479 10
Bénéfice net.....	<u>1.777 90</u>

Détail des Dons

MM. Eknayan	200 "
MM. A. Sevadjian et Cie	100 "
M. Poudjian	50 "
H. Vorsanger	10 "
Quicroid	10 "
Rizzi	10 "
Marcodini	8 "
Zareck Minassian	5 "
Mme J. Leck	4 "
Total.....	<u>397 "</u>

La Commission des Fêtes du *Rayon de Soleil*, après vérification des comptes présentés par le camarade A. Le Bon, certifie leur exactitude et conclut à leur adoption.

Les Contrôleurs :

R. GREEN, BALLON, P. LE BON, A. AARON.

CONSCRIPTION

Un major t'a pesé, tout nu, avec tes os ;
Un autre a mesuré ta poitrine et ta taille.
Marque particulière : à la fesse une entaille.
Menton rond, nez camus, et le teint albinos.

Et tu viens de sortir des mains des morticoles
Classé « Bon pour servir » dans le bétail guerrier,
Or, demain, par les soins d'un vieux sergent-fourrier,
Tu deviendras soldat sans autre protocole.

Car te voila conscrit. Cette formalité
N'a fait surgir en toi ni tristesse ni larmes :
Tu remets ton falzar sous les yeux des gendarmes
Et revêts, en riant, ta pauvre nudité.

Le symbole t'échappe et tu ne comprends guère
Le sens de l'arrêt grave où se fixe ton sort :
On a pris livraison de la peau des plus forts
Pour la jeter plus tard, en pâture à la guerre.

Et, comme un abruti, tu choisis ce jour noir
Pour chamarrer ta veste et orner de cocardes
Ton chapeau de civil. Des rubans sur tes harnaches
Point de révolte au cœur et point de désespoir.

Puis, les copains sont là, aussi jeunes et bêtes,
Qui viennent d'exhiber leur viande aux recruteurs
Ils se croient glorieux tant les aïeuls menteurs
Ont battu le tambour des grands mots dans leur tête.

Vous n'en cherchez pas tant, d'ailleurs, pauvres
[conscrits],
Pourvu qu'on vous permette un jour de ribouldingue,
Quelque grossier festin servi dans les bastringues
Le droit de vous saouler et de pousser des cris !

Vous accompagnez d'un tambour lamentable
De vieux refrains pompiers nés au café-concert ;
Vous porterez des toasts à la classe, au dessert
Et vous dégueulerez au sortir de la table.

Et vous serez soldats, désormais, pour longtemps,
Très fiers d'être parmi les *Bons pour le service*
Sans comprendre un instant l'immense sacrifice
Que la Guerre demande à vos joyeux vingt ans.

Puis, le cœur sans révolte et l'esprit sans lumière,
En dociles moutons rejoignant le troupeau,
Vous oublierez ce jour où l'on prit votre peau
Dans le morne train-train des tâches coutumières.

Et la guerre du Droit et de la Liberté
Pourra bien de nouveau déferler sur le monde
Et vous broyer vivants puisque la gouge immonde
A pour complice, hélas ! votre passivité.

Ch. SANGLIER.

(Poèmes irrespectueux).

Service Assurances-Accidents

A NOS CAMARADES ASSURÉS

L'augmentation récente des droits d'enregistrement et de timbre nous impose un léger relèvement du montant des primes d'Assurances.

Du fait de cette augmentation, le Service des Assurances Accidents accuse pour le dernier trimestre un léger déficit.

Or si l'organisation consent à assumer tout le travail sans en tirer le moindre bénéfice, il est de toute logique que ce service se suffise à lui-même.

En conséquence, à partir du 1^{er} janvier 1927, toutes les primes trimestrielles seront majorées de un franc.

La prime d'assurance complète sera donc portée de 17 à 18 francs par trimestre, tandis que la semi-complémentaire passera de 14 à 15 francs.

Nous espérons que tous les assurés comprendront les raisons de cette augmentation dont la responsabilité ne saurait nous incomber. C'est une des mille formes de l'augmentation des impôts et de la vie chère. E. P.

BRUITS & NOUVELLES

Le diamant. — Le journal sud-africain *Star* rappelle que le gisement alluvionnaire d'Elandsputte est maintenant complètement épuisé et déserté.

— On mande de Johannesburg qu'après une période d'activité extraordinaire, le champ diamantifère de Treasure Trowe, dans le district de Lichtenburg, a ralenti son activité. On croit que ce champ va être épuisé prochainement, certains disent dans un délai de six semaines. Un nouveau rush s'est produit dans le district voisin de Grasfontein.

— Un nouveau rush s'est produit dans le champ de Klipkuil près de Lichtenburg, avec les scènes qui d'ordinaire marquent le jalonnement des claims des prospecteurs.



Les diamants alluvionnaires. — Les journaux se sont beaucoup occupés de l'augmentation de production des diamants alluvionnaires et de la concurrence que ces diamants peuvent faire au Syndicat de Londres qui trustee la production des mines de diamants.

Les avis sont assez partagés. Tandis que certains sont d'avis que les grandes compagnies pourraient être assez sérieusement gênées par cette concurrence, les autres estiment qu'il n'en est rien et qu'en tout cas lorsque cette concurrence deviendrait gênante il serait facile au Syndicat de s'assurer également le contrôle des diamants alluvionnaires.

Le *Financial Times* s'exprime ainsi à ce sujet :

« 1^o Il est inexact que le voyage de M. Joel et de sir Ernest Oppenheimer, en Afrique du Sud, ait été motivé par la concurrence des diamants alluvionnaires ; ce voyage était décidé depuis longtemps.

« 2^o La dernière vente de diamants effectuée lundi 15 novembre par le Syndicat des diamants a été faite instantanément, ce qui prouve que la concurrence en question ne s'est pas encore fait sentir.

« 3^o Le Syndicat du diamant lui-même achète sur place les meilleures pierres alluvionnaires ; comme le Syndicat vend pour 12 ou 14 millions de livres de pierres chaque année, il pourrait aisément absorber pour 2 millions de livres de pierres alluvionnaires pendant le semestre prochain.

« 4^o La consommation européenne de diamants est inférieure de 70 % au chiffre d'avant-guerre et elle pourrait être aisément portée à 15 ou 18 millions de livres par an.

« 5^o Dans les milieux bien informés, on prévoit que le gisement de Lichtenburg n'aura qu'une durée limitée et qu'il sera écrémé au début, bien que la production puisse durer encore quelques années.



De Beers. — Du rapport de cette Compagnie pour l'exercice finissant au 30 juin 1926, nous détachons ce qui suit :

Les ventes de diamants se sont élevées à 4.193.866 livres contre 3.348.223 en 1924-25.

Le rapport signale que, pendant l'année, le marché des diamants a été stable. Des ventes satisfaisantes ont été effectuées par le Syndicat des Diamants et la Compagnie a obtenu

des prix de vente légèrement en hausse. L'African Explosives and Industries, dans laquelle la De Beers a un intérêt de 50 %, continue à réaliser des progrès satisfaisants et a déclaré, pendant l'année, un dividende de 7 1/2 %. L'assemblée aura lieu le 26 courant.

Commentaires de la presse

Financial Times : Si la Compagnie n'avait pas transféré une somme de 450.000 livres à la réserve, montant équivalent à 8 sh. par action deferred, le dividende aurait pu dépasser largement les 30 sh. distribués en 1925-26. La concurrence des diamants alluvionnaires, dont la production atteint 40 % de la production totale de l'Union Sud-Africaine, aura peut-être incité la Compagnie à renforcer sa politique traditionnelle de prudence.

Times : Les résultats obtenus, qui sont les meilleurs depuis l'année de boom 1919-1920, montrent l'heureux effet de la reconstitution du Syndicat du Diamant. L'augmentation des bénéfices coïncide avec une diminution des frais d'exploitation. La situation financière de la Compagnie est très forte, puisque l'excédent de l'actif sur le passif dépasse 11 millions de livres, pour un capital de 4.726.000 livres. En outre, les diamants en mains au 30 juin dernier sont inventoriés à une livre.



Le marché des diamants. — Les arrivages de diamants de cette semaine ont été facilement absorbés à des prix records. Cette situation est d'autant plus remarquable, écrit le *Financial Times*, que les stocks des marchands de détail, par suite de l'approche des fêtes, sont actuellement très bien garnis.

(De l'*Information* du 25 nov.).



De Beers. — Selon un télégramme de Johannesburg à l'*African World*, on s'attend maintenant à un dividende de 15 % au lieu de 12 1/2 % prévus précédemment. Le gouvernement préparera d'importantes mesures législatives concernant les diamants alluvionnaires. Le *Financial Times* rappelle que d'ordinaire le président ne fait aucune allusion au dividende à l'assemblée qui précède la déclaration du dividende. Cette assemblée aura lieu le 28 novembre à Kimberley. On ne s'attend pas à des déclarations sensationnelles, M. Joe et sir Ernest Oppenheimer ne devant pas y assister.

(Information du 27 nov.).



En Suisse, le gouvernement fédéral vient de décider de procéder à un référendum sur l'institution éventuelle du monopole du blé.

Là, comme partout, la presse capitaliste mène campagne pour le rejet de cette proposition ; cependant, les paysans semblent assez favorables à cette institution et cette attitude fait pencher la balance en faveur de l'adoption du monopole.

La revalorisation intégrale du franc est aujourd'hui chimérique, car elle suppose une déflation continue et systématique, ruineuse pour les contribuables qu'écraserait le poids d'une dette publique représentant en valeur nominale, la totalité de la fortune française, ruineuse pour l'industrie, le commerce et l'agriculture qui ne pourraient supporter la réduction indéfinie des prix, ni les conséquences des engagements contractés depuis qu'a commencé la dépréciation du franc.

(Rapport des Experts).

Pour le "Rayon de Soleil"

Sommes reçues au cours du mois (Dans cette liste ne figurent pas les cotisations)

Pourcentage sur cotisations :	
Robert Monneret..	12 70
Narcisse Saveret..	3 30
M ^{me} et M. Louis Clément,	16 "
Saint-Claude	23 "
Leon Ville	10 "
Bénéfice de la Fête de Paris, déduction faite d'un geste de solidarité en faveur d'une camarade de Paris.....	777 90
Produit du sixième envoi de poudre noire.....	36.057 70
Total.....	36.884 60
Liste précédente.....	154.381 85
Total à ce jour.....	191.266 45

Merci à tous ces généreux donateurs.



Erratum. — Dans le précédent numéro, une interversion de chiffre s'est produite. Nous sommes d'ailleurs certains que nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes. Il fallait lire :

Vente de stèles	1.020 "
Total du mois	1.184 20

Cela ne changeait en rien le total général.



Nous appelons l'attention de nos camarades sur les très intéressants résultats donnés par la poudre noire. Depuis que nous en avons entrepris la récolte, c'est une somme de 154.000 francs, qui est entrée de ce fait dans la Caisse du *Rayon de Soleil*.

Nous espérons que devant ces résultats inespérés les dernières préventions tomberont, et que, dans les usines, nous ne verrons plus une meule sans cercle.

Faites de la propagande autour de vous pour la récolte intégrale de la poudre noire. Demandez-nous des cercles.

Les attaques contre les huit heures

A son tour, le *Moniteur de la Bijouterie, Horlogerie, Orfèverie*, entre dans la danse et y va de sa petite attaque.

Son numéro de novembre contient une longue diatribe contre la loi de huit heures. Détachons-en quelques passages et dégustez :

Mais puisque tous : gouvernements, législateurs et de toutes parts on nous crie : « Il faut produire davantage » nous répondons : « Oui certainement, nous le voulons, mais il faut alors travailler davantage » on réplique : « Ah ! non, il y a la loi de huit heures ». Sans doute, il y a la loi de huit heures en France, demandée et votée sans penser à ses conséquences, réclamée non pas par la classe ouvrière travailleuse, satisfaite de la loi de dix heures considérée alors comme une loi de bieuaisance sociale et acceptée ainsi par les bons et vrais travailleurs, mais réclamée seulement par une minorité politique combattant ce que nous ne cessions de proclamer, que le progrès n'est pas la lutte de classes et la suppression du patronat, mais l'accord que nous pratiquons non pas entre deux classes — il n'y a plus de classes depuis notre grande révolution — mais entre les deux facteurs de la production et des échanges, tous travailleurs.

Nous avons tenu à citer entièrement ce paragraphe, car il en vaut la peine.

La journée de 10 heures, considérée en 1926, comme une loi de bienfaisance sociale, ça c'est une trouvaille ?

La « minorité politique » seule à réclamer parmi l'ensemble des travailleurs, la journée de huit heures en est une autre.

Si toutes les informations du *Moniteur* ont la même exactitude, nous plaignons ceux qui suivent se conseils.

Faut-il s'étonner qu'après avoir parlé de « la classe ouvrière travailleuse », le *Moniteur* affirme six lignes plus loin, qu'en France il n'y a plus de classes ?

Comprenez qui pourra...

Mais poursuivons nos citations :

Les offres de travail affluent dans toutes les branches de l'activité nationale. Elles dépassent, nous en avons les preuves officielles, les demandes dans toutes les professions. Il semble qu'une vague de paresse a passé sur les travailleurs. Cela n'est pas. Les bons, qui sont le plus grand nombre, ne demandent qu'à travailler davantage, ils gagneraient davantage ; ils veulent bien conserver le principe de l'obligation, quoique l'obligation épugne au sentiment français. Ils réclament avec nous, la liberté de faire plus de huit heures.

Charmant, n'est-ce pas ?

Mais on peut se demander si, à l'heure où les menaces de chômage apparaissent dans nombre d'industries, les affirmations du *Moniteur* sont bien d'actualité.

Confrère, tu retardes !

**

Ces attaques, trop grossières et par trop maladroites, ne sont pas dangereuses. Mais elles dénotent bien l'état d'esprit qui anime une bonne partie du patronat français. Elles paraissent bien être l'expression d'un mot d'ordre donné.

D'autres journaux, d'autres groupements savent présenter les choses plus adroitement et moins brutalement que le *Moniteur de la Bijouterie*. Il savent mieux envelopper leurs véritables intentions, trouvent des arguments moins grossiers à l'appui de leur thèse.

Ceux-là sont plus dangereux, car un certain nombre de travailleurs peut se laisser prendre à leur raisonnement.

Que pour ceux-là cette mise en garde soit profitable. A travers les phases enveloppantes et habiles, qu'ils sachent discerner la véritable intention de ceux qui ont juré la mort de la journée de huit heures.

Et qu'ils y répondent comme il convient : en refusant d'allonger, ne serait-ce que de quelques minutes, les quarante-huit heures de travail.

E.P.

STATISTIQUE des Syndiqués, des Ouvriers occupés et des Chômeurs

ANVERS	Syndiqués	Chômeurs
Du 27 Sept. au 3 Oct. . .	13.317	70
Du 4 au 10 Octobre . . .	13.402	68
Du 11 au 17 — . . .	13.454	69
Du 18 au 24 — . . .	13.464	75
Du 25 au 31 — . . .	13.489	89
Du 1 ^{er} au 7 Novembre . . .	13.510	88

Les 13.510 syndiqués de la dernière semaine se répartissent ainsi :
 9.088 polisseurs, dont 32 chômeurs ;
 1.989 sertisseurs, dont 13 chômeurs ;
 1.457 débruteurs, dont 24 chômeurs ;
 203 polisseurs de roses, dont 1 chômeur ;
 37 sertisseurs de roses, tous au travail ;
 18 débruteurs de roses, tous au travail ;
 262 cliveurs, dont 15 chômeurs ;
 300 scieurs, dont 3 chômeurs ;
 156 frotteurs, tous au travail.

**

AMSTERDAM	Ouvriers occupés	Chômeurs
Du 4 au 10 Octobre . . .	5.344	670
Du 11 au 17 — . . .	5.351	648
Du 18 au 24 — . . .	5.357	633
Du 25 au 31 — . . .	5.314	664
Du 1 ^{er} au 7 Novembre . . .	5.239	724
Du 8 au 14 — . . .	5.179	794

Pour la dernière semaine mentionnée, les effectifs se répartissent comme suit :

291 scieurs occupés, 57 chômeurs, tous hommes ;
 3.073 polisseurs de brillants occupés, 277 chômeurs, tous hommes ;
 591 sertisseurs de brillants occupés, 88 chômeurs, dont 1 femme ;
 591 débruteurs de brillants occupés, 150 chômeurs, dont 93 femmes ;
 213 polisseurs de roses occupés, 111 chômeurs, tous hommes ;
 88 sertisseurs de roses occupés, 35 chômeurs, tous hommes.
 167 débruteurs de roses occupés, 59 chômeurs, dont 48 femmes ;
 42 chatonniers occupés, 3 chômeurs, tous hommes ;
 123 cliveurs occupés, 14 chômeurs, dont 3 femmes ;

DIAMANTAIRES !

Pour tout ce qui concerne votre outillage en coquilles mécaniques, griffes, montage de meules, etc., adressez-vous à

M. LOUIS BERTHON
Mécanicien-Ajouteur

à AVIGNON, par SAINT-CLAUDE

Inventeur de la coquille « L'ÉLUE »

De la valeur de votre outillage depend votre production

PERDU

3 pierres 1 carat 64, 1 triangle, 2 baguettes.

12 pierres 7 carats 85, 2 obus, 10 baguettes.

15 pierres 6 carats 28, 3 trapèzes, 12 baguettes.

Au cas où ces marchandises seraient présentées, en informer immédiatement M. Edmond PONARD, Permanent.

Toutes ces pierres sont débrutées et quelques facettes taillées. — Récompense.

DÉTAIL Téléphone 582.21 GROS

DIAMANTAIRES

Voulez-vous de la bonne poudre de diamant, éclats, boort ou outils diamantaires achetez chez

Isidore STIJSEL

Fournisseur Général pour Diamantaires
134, Rue du Vanneau, à ANVERS

Achat de déchets de Diamants

Rapide expédition pour l'intérieur et l'extérieur

Toutes réparations dans un temps très court

Loupes incomparables, Balances, Pinces
— et Poids métriques contrôlés par l'Etat —

Médaille à l'exposition Universelle de Gand 1913
Diplômé à l'Exposition des Bijoutiers-Joalliers d'Anvers 1920

A l'Exposition et au Concours du Commerce et de l'Industrie, Anvers 1921

Du Middenstandsbond « De Kleine Burger » 1921

A l'Exposition industrielle du « Koninklijke Rubenskring » 1921-1923

Concours d'Étalages « Anvers en Avant » 1923

Concours d'Étalages, Illumination et Décoration

1^{er} Prix et Grande Distinction

Recommandé par les Fédérations Internationales des Bijoutiers Négociants et Organisations Ouvrières

Fondateur des Ecoles Professionnelles de l'Industrie Diamantaire

Réparations de Balances pour Diamantaires et Bijoutiers

La Maison n'a pas de Représentant ni de Succursale



LE GÉRANT,
Edmond PONARD.

Imprimerie de la Maison du Peuple. — Saint-Claude

DIAMANTAIRES, LAPIDIRES !

LOUPES

Exigez les loupes poinçonnées DAVIDS
à grossissements spéciaux

CIMENT

Exigez le ciment hollandais gris et jaune, avec
poinçons « DAVIDS », en plaques et en bâtons ; tient
les pierres comme un roc

I. D. DAVIDS & ZONEN

JODENBREESTRAAT 103

AMSTERDAM (Hollande)